PÉTITION CONTRE LA CONSTRUCTION D'UN INCINÉRATEUR DE MATIÈRES TOXIQUES À LA STEP D'AÏRE, QUI METTRAIT EN DANGER UNE POPULATION À PROXIMITÉ DE PLUS DE 10 000 PERSONNES

À l'ttention du Conseil administratif et municipal de la Ville de Vernier, du Grand Conseil et du Conseil d'État du Canton de Genève.

Les soussigné(e)s, habitant(e)s concerné(e)s, expriment leur ferme opposition à la construction d'un incinérateur de matières toxiques à la station d'épuration (STEP) d'Aïre.

- L'installation d'un incinérateur destiné à brûler des boues contenant des métaux lourds, des micro plastiques (PFAS) un polluant extrêmement difficile à éliminer, et divers substances toxiques représentent un danger certain pendant 40 ans pour la santé des habitants du Lignon, d'Aïre et des riverains de Petit Lancy et Onex, ainsi que l'Hôpital de Loex, une des zones la plus densément peuplé de Suisse, environ 20'000 habitants, qui se trouvent dans un périmètre de moins d'un kilomètre. Aucune étude d'impact sanitaire n'a été réalisée.

- La qualité de l'air, rempli de fumée qui sort d'un cheminé haut de 37 mètres, au lieu de 150 mètre (pour dépasser la hauteur de Tours du Lignon) dans une cuvette ou le brouillard stagne en hiver, risque d'accroître de maladies respiratoires, notamment pour les enfants, les écoliers du Cycle du Renard, les personnes âgées dans l'EMS et la population dans la zone villa (qui est un poumon d'air pour la ville) ainsi que l'Hôpital de Loex, une populations vulnérable.
- Comme l'incinérateur dégage en permanence durant toute l'année pendant sa durée de vie, qui est de 40 ans, des émissions gazeuses, toxiques, difficilement traçables, risquent d'avoir des effets dangereux sur la santé pour l'ensemble des habitants également pour la ville de Genève, vu la proximité du centre (4 km).
- Il est donc impératif de suspendre le projet et étudier des alternatives plus sûres en développant le site existant, les Cheneviers. Il apparaît plus pertinent aux Cheneviers qui vont manquer de chaleur pour CADIOM et d'électricité neutre.
- Le seul incinérateur genevois existe depuis des décennies aux Cheneviers peut recevoir la nouvelle installation et a le personnel spécialisé pour exploiter un incinérateur. et peut recevoir le nouveau, qui peut éliminer les fumée toxique en brûlant les matières à une température de 1200° C, ce que l'incinérateur prévu à Aïre ne peut pas. Nous contestons leurs arguments.

C'EST UNIQUEMENT UNE QUESTION DE VOLONTÉ !

- La présence d'un incinérateur qui est située dans une zone enclavée, avec un accès limité, et à proximité de zone résidentielles, ainsi que l'augmentation du trafic routier lié au transport des boues entraînerait une dégradation significative du cadre de vie.

CONCLUSION

Le bien de la population qui sont également des contribuable d'impôts doit être prioritaire dans toute décision. La solution alternative au projet décidé par les SIG, soutenu par le Conseil administrative de Vernier (partie de gauche !), les parties Les Verts, les Écolos et le PS, n'ont été ni envisagées ni étudiées.

ON NOUS A TRAHI ? LES SIG NOUS ONT JAMAIS INFORMÉ CORRECTEMENT.

La santé des habitants, la sécurité publique et la cohérence environnementale doivent primer sur toute autre considération. Le principe de précaution s'impose. Ne nous prenez pas pour des cobayes !

MERCI DE SIGNER LA PÉTITION !

Aidez-nous à couvrir les frais pour le travail de vous défendre vis-à-vis des autorités politiques locales et cantonales. Devenez membres de l'association ARIA, (Association des Riverains contre la construction d'un Incinérateur à Aïre) pour frs. 40.- par année, frs. 20.- pour les retraités et étudiant(s)(es). Nous voulons que nos autorités sachent que nous ne voulons pas d'incinérateur chez nous, et arrêtez d'agrandir la «poubelle» du canton de Genève.

Association des riverains contre la construction d'un incinérateur de boue à la STEP d'Aïre (ARIA) :
Thierry Cerutti (Député, Conseiller municipal),
Daniel Noël (Député, Conseiller municipal),
Yves Magnin (Député suppléant, Conseiller municipal),
Howard Nobs (Président du Conseil municipal),
Leila Muller (Conseillère municipale),
Nicolas Aubert (Conseiller municipal),
Manuela Koné-Trifoglio (habitante du Lignon),
Roland Decorvet (habitant d'Aïre-le-Lignon),
Jacques Armengol (Habitant de Aïre-le-Lignon),
M. Ding (habitant de Aïre-le-Lignon),
Samantha Eremita (habitante Aïre-le-Lignon).

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE

Photocopiez ou détachez la page et retournez-là à : A.R.I.A. Case postale 131 - 1219 Le Lignon